

## Les ELUS de l'Opposition UNIS pour TRESSERVE



**Christian  
ROUSSEL**

Conseiller  
municipal  
Conseiller  
Grand Lac

### Membre des commissions :

- Qualité de vie (Tresserve)
- Appel d'offres (Tresserve)
- Travaux (Tresserve)
- Tourisme (Grand Lac)
- Economie (Grand Lac)
- Finances (Grand Lac)



**Marie-  
Christine  
FIARD**

Conseillère  
municipale

### Membre des commissions :

- Qualité de vie (Tresserve)
- Urbanisme (Tresserve)
- Mobilité (Grand Lac)
- Tr. Ecologique (Grand Lac)



**Nicolas  
PETIT**

Conseiller  
municipal

### Membre des commissions :

- Vie scolaire (Tresserve)
- Travaux (Tresserve)
- Habitat (Grand Lac)
- Agriculture (Grand Lac)



**Bénédicte  
JEGOU**

Conseillère  
municipale

### Membre des commissions :

- Urbanisme (Tresserve)
- Urbanisme (Grand Lac)
- Valor. déchets (Grand Lac)

## EDITO des ELUS Unis pour Tresserve

Chères Tresserviennes, chers Tresserviens,

Ce deuxième bulletin d'information est consacré essentiellement au projet du pôle commercial et de santé au cœur des débats lors du dernier conseil municipal.

Notre groupe a voté **CONTRE** la délibération autorisant le dépôt de permis de construire et la signature du compromis de vente. Nous déplorons en effet la méthode dans la gestion de ce dossier, avec une absence de concertation et une réalisation sans vision globale n'intégrant même pas notre boulangerie.

## ACTU

### Pôle commercial et de santé

Un registre d'observations enfin ouvert en Mairie !

**Pourquoi un vote, le 4 mars dernier, pour autoriser le dépôt de permis de construire et autoriser le Maire à signer le compromis de vente y afférent ?**

Nous avons tout d'abord exprimé notre surprise d'anticiper une telle autorisation sans attendre la cession du terrain et le projet définitif !

Nous avons rappelé l'absence de concertation en amont, avec un projet élaboré en petit comité, sans vision d'ensemble, **ce qui conduit aujourd'hui à de nombreuses interrogations laissées sans réponses :**

- ▶ Quel devenir pour la **placette de l'église** et le **coeur de vie de notre village** ?
- ▶ **Quelle garantie avons-nous de conserver nos commerçants en place** ? La boulangerie a notifié qu'elle n'intégrerait pas le projet actuel, contrairement aux dires du « Tresservien ».
- ▶ Quels sont les **acteurs économiques intéressés** à ce jour ?
- ▶ Quelle garantie avons-nous que les surfaces commerciales ne seront pas transformées en habitation ? Quels seront **les prix de vente réels** ainsi que les conditions suspensives ?
- ▶ La municipalité se portera t-elle **acquéreur de surfaces** ? Selon quelles modalités ?

Nous avons souligné qu'aucune **solution alternative n'avait été étudiée** pour concilier l'intérêt de la commune avec celui des commerçants et des professionnels sociaux-médicaux. La Société d'Aménagement de Savoie (SAS) aurait pu, par exemple, piloter le projet, permettant à la municipalité de **conserver la maîtrise totale de l'opération**. Une autre solution aurait été que la commune conserve la propriété foncière **pour maîtriser les futurs loyers commerciaux** ainsi que leurs activités essentielles à notre vie quotidienne...

Les domaines ont estimé que le prix plancher du terrain communal, sur lequel sera édifié ce pôle commercial et de santé, est désormais de **330.000 euros**, soit 30.000 euros de plus que l'offre du promoteur LOSCHI PROMOTION retenu par la majorité municipale et qui devra donc relever son prix. Ce plancher reste cependant bien inférieur à l'offre du candidat qui avait été retenu en second et qui proposait 545.000 euros.

**Puisque la municipalité est enfin décidée à recueillir les observations des Tresserviens, nous espérons que vous serez nombreux à vous exprimer.**

Nous préconisons que ce projet de pôle commercial et de santé **soit repris à zéro**, en **comités de travail** avec **l'ensemble des acteurs locaux concernés** et en intégrant les commerces existants dont la boulangerie. **C'est l'avenir de Tresserve qui est en jeu !**

**Vos observations y sont attendues jusqu'au 22 mars à la Mairie ou en ligne sur le site de la municipalité : tresserve.fr, rubrique contact.**

### POLE COMMERCIAL & SANTE



### JUSQU'AU 22 MARS, DONNEZ VOTRE AVIS A LA MAIRIE

## Les coulisses de la vie municipale

### L'opposition constructive doit jouer des coudes.

Le journal municipal **Le Tresservien** nous accorde un tiers de page consacré à la « **Tribune des élus** ». Cet espace réduit nous a conduits à éditer le présent bulletin d'information qui permet à l'opposition municipale de pouvoir s'exprimer librement et pleinement, en toute indépendance.

La majorité municipale a utilisé son espace de deux tiers de page avec une seule citation « *Penser contre a toujours été la façon la moins difficile de penser* ». Pourtant en démocratie « **s'opposer n'est autre que proposer. Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur.** » (Max Gallo).

**Lorsque notre groupe vote contre une délibération, il en explique les raisons et émet des solutions alternatives.** Certains comptes rendus succincts du conseil municipal ne reflétaient d'ailleurs pas notre esprit d'opposition constructive. Nous avons été contraints de voter contre l'approbation d'un procès-verbal pour que nos interventions soient enfin détaillées.

## Les lotissements des bords du lac se referment



L'opposition vent debout **contre un financement de la barrière par tous les Tresserviens !**

Le stationnement anarchique record, durant l'été 2020, sur les voies publiques de la Colline du Poète et du Clos des Mésanges a conduit le maire à proposer l'installation d'une barrière. **Des voix minoritaires ont mis en garde contre les déconvenues prévisibles** : problèmes techniques, vandalisme, bouchons etc... alors que les lotissements sont aux premières loges pour profiter du lac et des aménagements financés par la communauté de communes.

Invoquant la sécurité, le maire n'a pas soumis la mesure au vote des 23 élus municipaux. Un arrêté sera pris.

Les élus d'opposition ont marqué leur désapprobation **au financement de cette barrière par la mairie** car les problèmes de stationnement et d'insécurité vont se **reporter chez d'autres Tresserviens**. Cet équipement au profit de quelques-uns s'effectue aussi au détriment de l'ensemble des Tresserviens qui vont le financer, alors que ce secteur de leur commune leur sera désormais interdit en voiture pendant tout l'été.

**C'est donc pour eux une double peine !**

## RESTAURATION SCOLAIRE : chaud devant !



La majorité municipale a voté une « **Autorisation de lancement d'une consultation pour la confection et livraison de repas en liaison chaude.** »

Les 4 élus d'**Unis pour Tresserve** sont profondément attachés à la qualité nutritionnelle et gustative des repas scolaires. Ils ont d'ailleurs visité une des entreprises de restauration collective éco-responsable présente sur notre territoire. Celle-ci proposait des produits frais locaux et/ou bio cuisinés sur place et livrés en **liaison froide**.

En **liaison froide** les plats sont préparés en cuisine centrale. Après cuisson, les denrées subissent une réfrigération rapide avant d'être stockées à basse température. Elles sont ensuite réchauffées dans la cantine scolaire dans un four spécifique dont l'achat est rapidement amorti. **Le goût et les qualités sont ainsi préservés !**

**La municipalité a pour l'instant écarté la liaison froide, et donc de fait une restauration scolaire qualitative, raison pour laquelle nous n'avons pas voté cette délibération.**

## VIDEO-PROTECTION : souriez, la municipalité va filmer



Notre commune, après avoir si longtemps refusé la vidéo-protection, se dote enfin d'un système de protection des biens et des personnes, **voté à l'unanimité** lors du dernier conseil.

Le dispositif, **élaboré en concertation avec la gendarmerie pour les implantations**, est plutôt bien pensé et évolutif. La vidéo-protection a un effet dissuasif sur les incivilités et la délinquance, tout en permettant de faciliter l'identification des auteurs d'infraction. Elle couvrira les entrées de Tresserve et les zones à risques, parking de la Mairie, parking du Lido, lotissements et secteurs reculés.

Alors qu'une caméra est déjà prévue vers le parking Sud du boulevard Charcot (hôtel du Poète), nous avons suggéré l'ajout d'une caméra sur le parking Nord. Nous avons récemment saisi M. Loiseau, vice-président de Grand Lac, pour faire **nettoyer les abords de ces parkings**, constamment jonchés de débris, et surtout faire enlever plusieurs tags injurieux pour nos forces de l'ordre. **Demande qui fut suivie d'effets.**

**Vous pouvez suivre Unis pour Tresserve sur**  
**unispourtresserve.fr | facebook.com/unispourtresserve**

Pour toute suggestion ou demande, envoyez-nous un mail à : [unispourtresserve@gmail.com](mailto:unispourtresserve@gmail.com)

Contacts téléphoniques : 06.24.78.61.08 (CR) | 06.10.25.66.94 (MCF) | 06.75.94.41.39 (NP) | 06.81.10.82.54 (BJ)